



Redressement fiscal du commerce

Par **olivon**, le **23/07/2008** à **10:18**

en 2001 j'acheter un bar tabac loto pmu, en nom propre ,en 2004 j'ai eu un controle fiscal sur 2002 2003 qui c'est soldé par un redressement car mon comptable avait mis dans ma comptabilité un stock de fin d'année invressamblable ce que je n'avais pas vu. j'ai appris très récemment que les comptables avaient des assurances hors le mien ne m'en a jamais parler. Puis-je encore faire quelque chose? d'autre part j'ai vendu mon établissement au mois d'avril 2008 il me réclame 5000 euro de frais de comptabilité pour cloturer l'activité est-ce normal? je precise que je suis a jour dans le paiement mensuel de mon comptable ainsi que de tous les organismesrnm merci de me conseiller car je trouve tout ça un peu lourd.